

PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

1. Communication et interprétation des lignes directrices

Type et destinataires des informations	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
1.1 Ligne directrice/politique relatives au contenu et au format des demandes d'homologation		1.1.1 Annoncer la date d'entrée en vigueur.	En vigueur. TERMINÉ
		1.1.2 Date d'entrée en vigueur : 6 mois après la publication.	Politique en vigueur à l'ARLA depuis l'été 1998. TERMINÉ
		1.1.3 Indiquer la date d'entrée en vigueur dans la ligne directrice.	En vigueur. TERMINÉ
		1.1.4 Conformité facultative avant la date d'entrée en vigueur.	Voir 1.1.2. TERMINÉ
		1.1.5 Mise à jour hebdomadaire/mensuelle sur Internet.	Dès qu'ils sont approuvés pour publication, les documents sont affichés sur le Web. En vigueur depuis le printemps 1998. TERMINÉ
		1.1.6 Aucun changement apporté aux exigences relatives aux données, sauf pour les normes de l'OCDE/des États-Unis.	Le Sous-comité technique prendra les mesures requises. TERMINÉ
1.2 Documents des décisions réglementaires proposées			SUPPRIMER
1.3 Compte rendu des réunions du CCGE		1.3.1 Sur le Web.	Le Comité a décidé d'appliquer cette mesure à compter de la réunion du 2 novembre 1998. TERMINÉ

Type et destinataires des informations	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
1.4 Toutes les informations		1.4.1 Approche : examen des communications.	A) Le secrétaire du Comité fera parvenir l'information à tous les membres. TERMINÉ
			B) Approbation des informations envoyées à l'ARLA par le coprésident de l'industrie afin d'assurer la présentation du point de vue consensuel de l'industrie. TERMINÉ
			C) Répertorier les canaux utilisés pour obtenir des informations techniques. TERMINÉ
			D) Remettre à jour le site Web de l'ARLA. À compter du 1 ^{er} novembre 1998, on doit réviser et améliorer ce site, qui deviendra interactif et plus convivial. TERMINÉ
			E) Revoir la conception des documents réglementaires. On doit améliorer la présentation de toutes les publications de l'ARLA afin de les rendre plus conviviales. Échéance : janvier 1999. TERMINÉ
			F) Discussions sur la stratégie de communication, selon les besoins déterminés par les associations industrielles, la FCA et l'ARLA. TERMINÉ

Type et destinataires des informations	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
			<p>G) Communiquer les résultats des travaux du CCGE et de ses groupes de travail aux demandeurs d'homologation qui ne sont pas membres des associations représentées au CCGE. Le groupe des communications de l'industrie doit répertorier les éléments qui seront affichés sur le site Web, notamment un avis concernant le site Web dans les autres envois postaux.</p> <p style="text-align: right;">TERMINÉ</p>

2. Évaluation de la demande

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
2.1 Réduire le temps de traitement des demandes d'homologation		2.1.1 Créer une nouvelle catégorie (B1) pour les étiquettes des utilisations restreintes et pour les modifications des formulations.	Le 3 novembre 1999, le Groupe de travail a présenté son rapport au Comité de gestion de l'Agence (CGA), et il a proposé un plan pour déterminer les catégories de demandes et 13 recommandations. On a accepté ce plan et ces recommandations sauf :
		2.1.2 Établir un nouvel échéancier (4 mois) pour les nouveaux fabricants.	Recommandation 8 - Acceptée, mais son application est reportée à une date ultérieure. Recommandation 9 - Principe accepté, mais application reportée à une date ultérieure. Rapport présenté au CCGE le 16 novembre 1999.
		2.1.3 Établir un nouvel échéancier (6 mois) pour les examens de l'efficacité (pour quelle catégorie de demandes?); éliminer les examens des données d'efficacité - sommaires seulement; éliminer les examens de l'efficacité.	On doit surveiller l'application des recommandations et faire rapport à intervalles réguliers au CGA et au CCGE. Premier rapport régulier présenté à la réunion du CCGE du 4 mai 2000.
		2.1.4 Fusionner les niveaux d'examen B et C en un seul examen préliminaire de 45 jours.	Lien avec la recommandation 12 du rapport Nephin. L'ARLA ne fusionnera pas les niveaux B et C parce que cette démarche présente des problèmes sur le plan scientifique. On a recueilli de grandes quantités de données afin de permettre à l'ARLA d'augmenter l'efficacité. On doit présenter les résultats de ces efforts à la prochaine réunion du CCGE.

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
		2.1.5 Accepter les « travaux en cours » pour les examens conjoints.	Communiquer avec le Comité technique de l'IPC pour savoir s'il y a encore un problème. TERMINÉ
2.2 Examen des étiquettes		2.2.1 Éliminer l'examen de l'étiquette imprimée finale.	A. Rapport final du Groupe de travail diffusé en mai 1998. On doit mettre en oeuvre toutes les recommandations d'ici le 1 ^{er} novembre 1998. B. En novembre 1998, on doit publier une note réglementaire visant l'application des recommandations du Groupe de travail. TERMINÉ
2.3 Copies d'étalon		2.3.1 Permettre au demandeur d'homologation de copies d'étalon de présenter toutes les données sauf les formules des spécifications du produit; les demandeurs d'homologation d'étiquettes d'étalon présentent des formules des spécifications du produit séparées et confidentielles.	On a rédigé et examiné une proposition avec l'industrie. On attend maintenant la réponse de l'industrie sur deux points. Réponse reçue en février 2000. Il faudra une autre réunion du Groupe de travail.
		2.3.2 Envoi ou non d'un avis	On a publié le projet de directive le 16 février 2000. La période des commentaires a pris fin au début d'avril. En général, les commentaires reçus appuyaient l'expansion du programme et comportaient des remarques sur des points particuliers et généraux. L'examen des commentaires est en cours et, lorsque leur analyse sera terminée, on doit établir l'échéance pour la diffusion de la directive d'homologation. Le choix des dates peut dépendre de la publication de la politique proposée pour les produits de formulation.

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
2.4 Homologation des usages limités à la demande des utilisateurs		2.4.1 Accepter les données de l'EPA sans reformatage.	On vise cet objectif général, c.-à-d. des sommaires exhaustifs/modèle de l'OCDE, avec des examens. TERMINÉ
		2.4.2 Examen des sommaires seulement.	Accord de principe, si les sommaires sont utiles. TERMINÉ
2.5 Présentation de demandes d'homologation de qualité par l'industrie	Au cours d'une période définie, améliorer de % le taux d'acceptation des demandes présentées pour la première fois, pour l'examen préliminaire (portant notamment sur la qualité)	2.5.1 Présentation de demandes d'homologation de qualité par l'industrie, en temps opportun.	L'IPC a créé un groupe de travail sur les lacunes communes des examens préliminaires et la façon de les pallier. Le CMCS doit consulter l'IPC. Le 4 mai 2000, le CCGE a recommandé la création et la mise en service d'un groupe de travail officiel ARLA-Industrie sur l'examen préliminaire des demandes.
		2.5.2 L'industrie prévoit l'inclusion du dossier normalisé international, du sommaire exhaustif normalisé des données, ainsi que du sommaire exhaustif.	Accord de principe. TERMINÉ
		2.5.3 Les directeurs de l'étude de l'industrie remplissent les formulaires d'examen préliminaire.	Accord de principe. EN COURS

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
		2.5.4 L'ARLA doit améliorer la communication de exigences relatives à la présentation des données.	Le Groupe de travail ARLA-IPC doit préparer des listes de vérification pour tous les points de l'examen préliminaire : A. Le Groupe de travail examine les lacunes communes du processus d'examen préliminaire. B. Le Groupe de travail surveille les progrès accomplis par l'examen des statistiques. C. Les tableaux CODO et les formulaires d'examen préliminaire sont disponibles sur demande. D. Les tableaux CODO et les formulaires d'examen préliminaire seront sur le Web en juin 2000.
2.6 Divulgence des produits de formulation			L'IPC prépare sa politique. EN COURS
2.7 Administration par l'industrie des dispositifs de sécurité à l'épreuve des enfants et pour la conception d'emballages		2.7.1 Dispositifs de sécurité à l'épreuve des enfants	Le Groupe de travail F/P/T sur la classification s'est réuni en décembre 1999 et il attend les résultats des autres activités pour entreprendre ses activités.
		2.7.2 Conception d'emballages	L'IPC s'est engagé à passer des emballages de produits aux produits formulés d'ici 2005. Le 4 mai 2000, le CCGE a demandé un rapport pour la prochaine réunion.

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
<p>2.8 Harmoniser les exigences relatives aux données, les protocoles et les outils électroniques avec ceux des organismes de réglementation internationaux afin de réduire :</p> <p>a) les coûts pour l'ARLA</p>		<p>2.8.1 Protocoles harmonisés</p>	<p>Harmonisation (tout en préservant les différences essentielles) dans les domaines clés (p. ex. pour les grandes cultures). Il reste des différences notoires dans des domaines non agricoles, et on doit tenter de les harmoniser. On s'est entendu sur plusieurs modifications techniques, mais, aux États-Unis, les processus administratifs nécessaires pour rendre officiels ces accords sont longs et laborieux.</p>

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
		2.8.2 Outils d'examen électroniques	<p>Les résultats d'une étude pilote de l'ARLA indiquent clairement que le format PDF interactif utilisé avec un fureteur Web offre les fonctionnalités requises pour l'évaluation des données et la production de rapports d'évaluation, ce qui n'est pas le cas du format CADDY. L'ARLA prépare un rapport sur les projets pilotes, qui doit être publié en septembre 2000.</p> <p>D'après nos informations, non seulement les organismes de réglementation profitent des demandes en format électronique interactif, mais on note aussi des gains d'efficacité dans l'industrie à cause de modifications apportées au déroulement du travail et au processus d'assemblage, lorsqu'on passe à un système de formulaires de demande électroniques.</p> <p>L'ARLA, l'EPA et le Mexique collaborent aux études pilotes et aux essais de solutions électroniques, notamment pour les demandes en format interactif PDF/fureteur Web. L'industrie est un partenaire clé pour ces études pilotes.</p> <p>On a distribué trois documents d'orientation à l'EPA, aux industries américaines et canadiennes, à l'OCDE et au Global Regulatory Information Technology (GRIT), qu'on peut se procurer en s'adressant à l'ARLA. On s'attend à ce que ces documents soient modifiés avec le temps et on prévoit des mises à jour régulières. On a reçu des commentaires des industries américaines et canadiennes.</p> <p>1. LÉDÉ : (Livraison et évaluation des dossiers par voie électronique) : Guide pour l'industrie pendant l'étape de l'étude pilote.</p> <p>2. LÉDÉ : Énoncé préliminaire des exigences de l'évaluateur.</p> <p>3. LÉDÉ : Essais et guide pour l'échange électronique.</p> <p>Le 4 mai 2000, on a rédigé un rapport d'étape. Le Comité souhaite recevoir des mises à jour à intervalles réguliers.</p>
		2.8.3 Examen conjoint	<p>Examen du cyprodinil terminé en 12 mois. On n'a refusé aucune demande d'examen conjoint à ce jour.</p> <p style="text-align: right;">TERMINÉ</p>
		2.8.4 Partage des tâches	SUPPRIMER

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
b) Coûts pour l'industrie		2.8.5 Harmonisation des exigences relatives aux données, des cartes des zones et de la numérotation des demandes et du format	SUPPRIMER
		2.8.6 Demande en format électronique	SUPPRIMER

3. Recouvrement des coûts

Objectif

Établir une structure tarifaire qui :

- procure à l'Agence les revenus nécessaires pour qu'elle puisse remplir son mandat d'une manière efficace et efficiente;
- tienne compte de l'impact économique subi par les intervenants;
- ne gêne pas l'accès aux produits antiparasitaires, ce qui est important notamment pour les produits à usages limités;
- soit peu coûteuse à administrer.

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
3.1 Réduire les tarifs du PHULDU		3.1.1 Réduire le recouvrement des coûts à un tarif nominal (le tarif actuel du PHULDU équivaut à 10% du tarif normal).	SUPPRIMER

4. Propriété des données

Objectif	Mesure : nature et échéance par rapport aux prévisions	Modalités proposées	Plan d'action et état des travaux le 4 mai 2000
4.1 Transférer à l'industrie la responsabilité de la propriété des données			<p>Une proposition conjointe ARLA-industrie fera l'objet d'une consultation plus étendue en juin 2000.</p> <p>4 mai 2000 : Échéance pour la proposition conjointe reportée à décembre 2000.</p>